

Cote du document: EB 2021/LOT/P.9  
Date: 8 décembre 2021  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Investir dans les populations rurales

**Mémoire du Président**

**Proposition de deuxième financement  
additionnel en faveur de**

**l'Union des Comores pour le**

**Projet d'appui à la productivité  
et à la résilience des exploitations  
agricoles familiales**

Numéro du projet: 2000001157

**Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration**

Responsables:

Questions techniques:

**Sara Mbago-Bhunu**  
Directrice régionale  
Division Afrique orientale et australe  
téléphone: +39 06 5459 2838  
courriel: s.mbago-bhunu@ifad.org

**Ibrahima Bamba**  
Directeur de pays  
téléphone: +254 748 606 368  
courriel: i.bamba@ifad.org

Transmission des documents:

**Deirdre Mc Grenra**  
Cheffe  
Gouvernance institutionnelle  
et relations avec les États  
membres  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: gb@ifad.org

---

Pour: **Approbation**

# Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b>	<b>ii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iii</b>
<b>I. Contexte et description du projet</b>	<b>1</b>
A. Contexte	1
B. Description du projet initial	1
<b>II. Justification du financement additionnel</b>	<b>1</b>
A. Raison d'être	1
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	3
D. Coût, avantages et financement	4
<b>III. Gestion des risques</b>	<b>6</b>
A. Risques et mesures d'atténuation	6
B. Catégorie environnementale et sociale	7
C. Classement au regard des risques climatiques	7
<b>IV. Exécution</b>	<b>7</b>
A. Respect des politiques du FIDA	7
B. Cadre organisationnel	7
C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique	8
D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement	8
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>8</b>
<b>VI. Recommandation</b>	<b>9</b>

## Appendices

- I. Updated logical framework incorporating the additional financing
- II. Updated summary of the economic and financial analysis

---

### Équipe d'exécution du projet

---

Directrice régionale:	<b>Sara Mbago-Bhunu</b>
Directeur de pays:	<b>Ibrahima Bamba</b>
Responsable technique:	<b>Steven Jonckheere</b>
Responsable des finances:	<b>Aissata Bangoura</b>
Spécialiste climat et environnement:	<b>Paxina Chileshe</b>
Juriste:	<b>Aspasia Tsekeri</b>

---

## **Sigles et acronymes**

ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
COSOP	programme d'options stratégiques pour le pays
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
PREFER	Projet d'appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
UGP	unité de gestion du projet

## Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur/Bénéficiaire:</b>	Union des Comores
<b>Organisme d'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement
<b>Coût total du projet:</b>	16,1 millions d'USD
<b>Montant du financement initial du FIDA:</b>	1) 2,2 millions de DTS (équivalant approximativement à 3,0 millions d'USD) 2) 2,5 millions d'EUR (équivalant approximativement à 3,0 millions d'USD) pour le premier financement additionnel
<b>Conditions du financement initial du FIDA:</b>	1) Combinaison de conditions relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) et de conditions particulièrement concessionnelles – 50% sous forme de don et 50% sous forme de prêt à des conditions particulièrement concessionnelles 2) Combinaison de conditions relevant du CSD et de conditions particulièrement concessionnelles – 27% sous forme de don et 73% sous forme de prêt à des conditions particulièrement concessionnelles
<b>Montant du financement additionnel du FIDA:</b>	5,5 millions d'EUR (équivalant approximativement à 6,4 millions d'USD)
<b>Conditions du financement additionnel du FIDA:</b>	Particulièrement concessionnelles: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, assorti d'une commission de service de 0,75% l'an Combinaison de conditions relevant du CSD et de conditions particulièrement concessionnelles – 27% sous forme de don et 73% sous forme de prêt à des conditions particulièrement concessionnelles
<b>Cofinanceurs:</b>	Institut international d'agriculture tropicale (IITA) Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)
<b>Montant du cofinancement:</b>	IITA: 0,5 million d'USD Fonds fiduciaire de l'ASAP: 1,0 million d'USD
<b>Conditions du cofinancement:</b>	Don
<b>Contribution de l'Emprunteur/du Bénéficiaire:</b>	1,3 million d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	0,7 million d'USD

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 39.

### I. Contexte et description du projet

#### A. Contexte

1. Le Projet d'appui à la productivité et à la résilience des exploitations agricoles familiales (PREFER) pour l'Union des Comores a été approuvé par le Conseil d'administration le 11 mai 2017 (EB 2017/LOT/P.4). L'accord de financement a été signé le 7 juillet 2017 et est entré en vigueur le 29 décembre 2017, la date d'achèvement du projet ayant été fixée au 31 décembre 2022. Le coût total du projet, de 11,0 millions d'USD, comprend: un prêt du FIDA consenti à des conditions particulièrement concessionnelles de 1,5 million d'USD et un don relevant du Cadre pour la soutenabilité de la dette de 1,5 million d'USD; un don de 1,0 million d'USD relevant du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP); un cofinancement de 0,6 million d'USD de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA); une contribution du Gouvernement comorien d'environ 0,5 million d'USD; une contribution des bénéficiaires de 2,6 millions d'USD.
2. Le 20 novembre 2020, le Conseil d'administration a approuvé un financement additionnel (EB 2020/LOT/P.8/Rev.1) pour couvrir le déficit de financement de 2,5 millions d'EUR (équivalant à 3 millions d'USD) avec l'allocation du pays relevant du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) pour 2019-2021. Depuis, l'Emprunteur/le Bénéficiaire a fait une deuxième demande de financement additionnel le 16 décembre 2020 pour reproduire à plus grande échelle les réalisations en matière d'élevage en utilisant le reste de l'allocation du SAFP pour 2019-2021.

#### B. Description du projet initial

3. L'objectif global du projet demeure inchangé; il s'agit d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que les moyens d'existence des populations rurales pauvres. À ce titre, le projet vise à accroître durablement les disponibilités alimentaires et les revenus agricoles au profit des ménages bénéficiaires. Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants: i) améliorer la base productive, la résilience face aux changements climatiques et la structuration des petites exploitations agricoles; ii) accroître la productivité agricole des ménages agricoles ciblés.

### II. Justification du financement additionnel

#### A. Raison d'être

4. En raison de son histoire marquée par l'instabilité politique et de faibles capacités institutionnelles, les Comores sont classées parmi les pays comportant des situations de fragilité. À la différence d'autres petits États insulaires en développement, elles dépendent fortement de l'agriculture, qui contribue pour 30,5% au produit intérieur brut<sup>1</sup> et occupe environ 56,8% de la population active<sup>2</sup>. Les aliments importés représentent 70% de la consommation alimentaire totale<sup>3</sup>, d'où la vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle de la population aux chocs tels que la pandémie de COVID-19. Pour remédier à cette situation, les autorités

<sup>1</sup> Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques, 2019.

<sup>2</sup> Voir <https://donnees.banquemondiale.org/pays/comores>.

<sup>3</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Note sectorielle de politique agricole (mai 2013).

comoriennes entendent promouvoir le développement des systèmes alimentaires locaux en vue: i) d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles; ii) de produire des excédents pour le marché intérieur tout en générant des revenus pour les petits exploitants. À cet égard, le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres a permis de financer le Projet d'appui à la relance agricole aux Comores, qui vise à aider 2 000 exploitations familiales à améliorer leur productivité, à diversifier leurs cultures et à renforcer leur accès aux marchés.

5. Au bout de quatre ans et malgré les retards d'exécution, les objectifs de développement du PREFER ont encore de bonnes chances d'être atteints. Les deux principaux indicateurs de supervision et d'appui à l'exécution, à savoir la « probabilité d'atteindre les objectifs de développement » et l'« évaluation de la performance globale de l'exécution », ont été jugés plutôt satisfaisants. En septembre 2021, le PREFER avait permis de fournir directement des services à 4 366 ménages ruraux pauvres, soit 62% de la cible prévue à l'achèvement.
6. Des progrès tangibles ont été enregistrés en ce qui concerne les investissements qui contribuent à la productivité agricole et à la gestion durable des terres, parmi lesquels l'élargissement de l'accès à du matériel de plantation amélioré pour le manioc et la banane; le recours à une approche agroforestière axée sur la collectivité (embocagement)<sup>4</sup>; la restauration et la protection contre l'érosion des terres dégradées sur des pentes raides. Le PREFER a aussi ciblé efficacement les femmes et les jeunes, qui représentent respectivement 39% et 26% des bénéficiaires.
7. À l'heure actuelle, l'efficacité du décaissement du PREFER dans sa version initiale est jugée satisfaisante. Le financement initial du FIDA (prêt et don) a été décaissé à plus de 92%. Sans être un projet posant problème, le PREFER exige aujourd'hui un appui technique continu en matière de gestion financière. En vue d'améliorer les capacités de gestion financière du projet, une assistance technique a été mobilisée pour renforcer les capacités de l'unité de gestion du projet (UGP). Des séances de formation supplémentaires ont également été organisées par la Division des services de gestion financière du FIDA.
8. Comme indiqué dans le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) couvrant la période 2020-2025, l'approche communautaire appelée « embocagement » permet de freiner efficacement la dégradation de l'environnement et la perte de fertilité des sols, tout en stimulant la production et les revenus agricoles. La technique de l'embocagement se prête particulièrement bien à une reproduction à plus grande échelle aux Comores et dans les pays présentant des caractéristiques similaires<sup>5</sup>. Cependant, la mise en œuvre complète du module technique agronomique passe par l'introduction de l'élevage<sup>6</sup>, afin d'optimiser le potentiel d'un système agricole mixte associant agriculture et élevage et d'obtenir les avantages environnementaux et économiques escomptés, notamment grâce à la contribution de la fumure organique à la fertilité des sols.
9. L'un des résultats majeurs du PREFER a été la promotion de la technique de l'embocagement. En septembre 2021, cette technique était encore appliquée à 761,8 hectares de terres (sur les 1 080 hectares prévus), 317 hectares (près de 42%) ayant été mis en place et financés par les bénéficiaires eux-mêmes. Cependant, en raison de revenus et d'actifs limités, les bénéficiaires ciblés ne sont pas en mesure d'investir dans l'élevage, qui est un élément fondamental et

<sup>4</sup> Cette technique consiste à planter des haies vives autour des parcelles destinées à l'agriculture et à l'élevage, en utilisant des arbres à usages multiples, y compris des cultures de rente comme l'ylang-ylang, des plantes fourragères et des plantes fixatrices d'azote.

<sup>5</sup> L'innovation technique que constitue l'embocagement a été initialement expérimentée et mise au point aux Comores, avant d'être reproduite dans d'autres pays comme le Rwanda.

<sup>6</sup> L'intégration de l'élevage a été mise en avant dans le rapport de conception initiale du PREFER (aux pages 12, 22, 65 et 69).

complémentaire de la technique de l'embocagement. Cette situation a été exacerbée par la pandémie de COVID-19, notamment par les restrictions imposées aux emplois non agricoles. Compte tenu des ressources limitées disponibles dans le cadre de la Dixième reconstitution des ressources du FIDA, les investissements et services initialement financés au titre du PREFER ne s'étendaient pas à l'élevage. Le présent financement additionnel contribuera également à accroître les investissements dans l'élevage de bétail en faveur des populations pauvres, domaine pour lequel les dépenses publiques restent inférieures à celles consacrées à la production végétale et halieutique, comme l'indique le Plan national d'investissement agricole pour 2020-2024.

10. L'option stratégique du Gouvernement comorien a toujours été de promouvoir l'agriculture et l'élevage de manière intégrée pour obtenir des résultats durables, comme indiqué dans le rapport de l'examen à mi-parcours. L'intensification de l'embocagement figure aussi au rang des investissements prioritaires du Plan national d'investissement agricole. En outre, les approches innovantes de renforcement des actifs mises en œuvre avec succès au Rwanda seront appliquées aux Comores, tout en mobilisant l'appui technique d'un prestataire de services ayant une expérience avérée dans le développement des filières de l'élevage en Afrique orientale et australe. Enfin, les technologies apicoles innovantes mises au point aux Comores par le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes grâce à un don du FIDA seront également reproduites à plus grande échelle.

## **B. Description de la zone géographique et des groupes cibles**

11. Le projet est principalement exécuté dans les zones du COSOP, l'accent étant mis sur les 48 villages initialement ciblés par le PREFER et sur 18 nouveaux villages (sept à Grande Comore, cinq à Anjouan et six à Mohéli) forts d'une expérience dans les systèmes d'élevage (bovins, petits ruminants et volailles) et dans l'apiculture (miel).
12. Les bénéficiaires du projet sont: i) les familles ayant des exploitations de moins d'un hectare; ii) les ménages dirigés par une femme; iii) les jeunes ruraux âgés de 18 à 35 ans. Les investissements dans l'élevage viseront 5 635 ménages, soit 28 175 bénéficiaires au total, les femmes et les jeunes représentant respectivement 56% et 40% du groupe cible. Le groupe cible du PREFER comptera 40% de nouveaux bénéficiaires (et 60% de personnes déjà bénéficiaires), et totalisera donc 9 250 ménages. La priorité sera accordée aux ménages ne possédant pas de bétail. Les interventions dans l'aviculture et l'apiculture traditionnelles cibleront les personnes les plus vulnérables ayant un accès limité aux terres. Les investissements en santé publique vétérinaire tels que la vaccination du bétail auront une couverture nationale.

## **C. Composantes, résultats et activités**

13. Le projet s'articule autour de trois composantes techniques: i) amélioration de la base productive et structuration des petites exploitations agricoles; ii) amélioration de la productivité et de l'alimentation des ménages agricoles ruraux; iii) amélioration de la productivité, de la résilience et de l'intégration de l'élevage dans les exploitations agricoles.
14. La composante 1, « Amélioration de la base productive et structuration des petites exploitations agricoles », vise à: i) améliorer et sécuriser le capital naturel des exploitations agricoles familiales pour freiner les pertes de sol par érosion et renforcer la fertilité naturelle des parcelles; ii) structurer les producteurs autour de fonctions, en commençant par l'aménagement collectif de l'environnement naturel. Les activités prévues comprennent: i) la gestion durable du capital productif naturel; ii) le renforcement des capacités des organisations paysannes.

15. La composante 2, « Amélioration de la productivité et de l'alimentation des ménages agricoles ruraux », vise à accroître la productivité agricole et à assurer la sécurité nutritionnelle des ménages ciblés. Les interventions du projet permettront: i) de renforcer les capacités des exploitants en matière de techniques de production; ii) d'élargir l'accès des bénéficiaires à du matériel végétal amélioré; iii) de faciliter l'accès aux marchés; iv) de promouvoir l'éducation à de bonnes pratiques nutritionnelles. Les activités prévues concernent: i) les services de conseil agricole aux producteurs; ii) l'accès à du matériel végétal, à des semences et à des intrants améliorés; iii) la facilitation de l'accès aux marchés; iv) la promotion de bonnes pratiques nutritionnelles.
16. Au titre de la composante 3, « Amélioration de la productivité, de la résilience et de l'intégration de l'élevage dans les exploitations agricoles », les activités du projet comprendront: i) l'appui institutionnel et le renforcement des capacités des services publics, en particulier dans le domaine de la santé publique vétérinaire; ii) l'appui à la reproduction à plus grande échelle des innovations en matière d'élevage et le renforcement des actifs au profit des ménages ruraux pauvres; iii) le développement des filières de l'élevage et l'amélioration de l'accès aux marchés pour les petits producteurs, grâce à des mesures d'appui aux organisations paysannes.

## D. Coût, avantages et financement

### Coût du projet

17. Avec ce financement additionnel, le coût total du projet s'élève à 16,1 millions d'USD sur une période de huit ans, et les coûts récurrents représentent 18,6% du financement du FIDA. Un report de trois ans des dates d'achèvement et de clôture du PREFER est demandé pour mettre en œuvre les activités couvertes par le financement additionnel.
18. Le tableau 2 ci-après présente la ventilation des coûts en dollar des États-Unis par composante, par produit et par source de financement. En utilisant les ressources du SAFP pour la période 2019-2021, le financement additionnel du FIDA s'élève à 6,4 millions d'USD, dont 4,7 millions d'USD sous forme de prêt et 1,7 million d'USD sous forme de don. Les catégories de dépenses restent similaires à celles présentées dans la conception initiale du financement du PREFER.

Tableau 1

### Résumé du financement initial et du financement additionnel

(en milliers d'USD)

	<i>Financement initial</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	3 690	4 656	8 346
Don du FIDA	2 310	1 722	4 032
ASAP	1 000	-	1 000
IITA	551	-	551
Assistance technique d'une organisation non gouvernementale (ONG)	-	207	207
Contribution des bénéficiaires	2 639	470,7	723
Fonds de contrepartie de l'Emprunteur/du Bénéficiaire	458	671	1 248
<b>Total</b>	<b>10 648</b>	<b>7 726</b>	<b>16 107</b>

Tableau 2  
**Financement additionnel: coût du projet par composante (et sous-composante) et par source de financement**  
(en milliers d'USD)

Composante/ sous-composante	Financement additionnel											Total	
	Prêt additionnel du FIDA		Don additionnel du FIDA		Autres cofinanceurs		Contribution des bénéficiaires				Fonds de contrepartie de l'Emprunteur/ du Bénéficiaire		
	Montant	%	Montant	%	Contributions en nature	%	Contributions en espèces	Contributions en nature	%	Contributions en espèces	Contributions en nature		%
<b>Composante 3: amélioration de la productivité, de la résilience et de l'intégration de l'élevage dans les exploitations agricoles</b>													
3.1. Appui institutionnel et renforcement des capacités des services publics	683,5	-	252,8	-	-	-	-	35,2	-	-	113,3	-	1 084,8
3.2. Reproduction à plus grande échelle des innovations en matière d'élevage et renforcement des actifs	2 637,6	-	975,5	-	-	-	-	427,7	-	-	408,8	-	4 449,6
3.3. Filières de l'élevage et accès aux marchés	776,6	-	287,2	-	206,8	-	-	7,8	-	-	141,8	-	1 420,2
<b>Sous-total</b>	<b>4 097,7</b>	<b>-</b>	<b>1 515,6</b>	<b>-</b>	<b>206,8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>470,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>663,8</b>	<b>-</b>	<b>6 954,6</b>
<b>Coordination et gestion du projet</b>													
Gestion et suivi du projet	560,8	-	207,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	768,2
<b>Sous-total</b>	<b>560,8</b>	<b>-</b>	<b>207,4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>768,2</b>
<b>Total</b>	<b>4 658,5</b>	<b>-</b>	<b>1 723,0</b>	<b>-</b>	<b>206,8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>470,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>663,8</b>	<b>-</b>	<b>7 722,8</b>

### Stratégie et plan de financement et de cofinancement

19. Le plan de financement initial du PREFER comprenait: i) un financement du FIDA de 3,0 millions d'USD; ii) un don de l'ASAP de 1,0 million d'USD; iii) un cofinancement de l'IITA de 0,6 million d'USD; iv) une contribution du Gouvernement comorien de 0,5 million d'USD; v) une contribution des bénéficiaires de 2,6 millions d'USD. Le premier financement additionnel du FIDA de 3,0 millions d'USD était destiné à couvrir le déficit de financement relevé en utilisant une partie de l'allocation du pays relevant du SAFP pour 2019-2021. Le deuxième financement additionnel du FIDA de 6,4 millions d'USD relevant du SAFP pour 2019-2021 appuiera l'intégration de l'élevage dans le cadre de la reproduction à plus grande échelle de la technique de l'embocagement.

### Décaissement

20. Pour éviter un ralentissement des flux de fonds, l'équipe de projet conservera les deux comptes désignés libellés en euro et détenus auprès de la Banque centrale des Comores, qui ont été utilisés pour le financement initial et le premier financement additionnel. Les opérations de compte sont traitées selon le principe de la double signature.
21. Les décaissements dépendront de l'approbation en temps voulu des plans de travail et budgets annuels, pour laquelle des retards importants ont été constatés dans le passé. Les retards intervenus dans les demandes de réapprovisionnement pourraient également entraver les flux de fonds. Les principales catégories de décaissement seront les équipements et le matériel, ainsi que les services de consultants. Les procédures opérationnelles pour toutes les catégories de dépenses seront détaillées dans le manuel d'exécution du projet. Les décaissements seront effectués sous réserve de la soumission de rapports financiers intermédiaires.

### Résumé des avantages et analyse économique

22. Le PREFER offre des avantages économiques directs aux petits exploitants agricoles grâce à une augmentation de la productivité et de la production de cultures vivrières (banane, manioc, tomate, oignon et carotte) à hauteur de 35 200 tonnes par an, sans compter les avantages découlant d'une alimentation plus diversifiée. L'introduction des produits de l'élevage améliorera encore les possibilités de

revenus, ainsi que les résultats en matière de développement liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment en facilitant l'accès à des produits nutritifs (volaille, lait, miel, etc.). Le projet permettra également de faciliter l'accès aux aliments de base en contribuant à la baisse du prix des produits alimentaires, grâce à une offre diversifiée et abondante de produits vivriers de base sur les marchés de chaque île.

23. Les avantages environnementaux, calculés à l'aide de l'outil EX-ACT, révèlent un potentiel d'atténuation des émissions de l'ordre de 70 000 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone pour le PREFER, soit 3 500 tonnes par an en moyenne. Cela représente 20% des objectifs fixés pour le secteur agroforestier du pays à l'horizon 2022. L'introduction de l'élevage accroît aussi les externalités positives de la technique de l'embocagement.
24. La marge brute de toutes les entreprises agricoles est positive. Le taux de rentabilité économique interne du projet est de 21,9%, ce qui est largement supérieur au coût du capital (estimé à 5%). La valeur actuelle nette est estimée à 17 millions d'USD. L'analyse montre que les taux de rentabilité restent élevés, même en cas d'augmentation des coûts liés à la production vivrière, de diminution des marges ou de retard d'un an dans l'obtention des avantages.

#### **Stratégie de sortie et durabilité**

25. La stratégie de durabilité du PREFER s'appuie principalement sur l'autonomisation des producteurs ruraux. Elle s'articule autour de trois axes complémentaires: i) le développement et le renforcement des capacités des groupements de producteurs afin de favoriser des services internes d'appui et de solidarité; ii) le renforcement des capacités des agriculteurs chefs de file, qui peuvent avoir un impact positif sur le développement agricole dans des zones précises et donner des conseils aux autres producteurs; iii) le resserrement des liens entre les organisations de producteurs et les autres acteurs des filières pour favoriser l'accroissement de la production et des revenus.

### **III. Gestion des risques**

#### **A. Risques et mesures d'atténuation**

26. Les principaux risques du projet sont liés aux facteurs suivants: les aléas climatiques et les périodes de sécheresse prolongées, qui peuvent décourager les exploitants d'investir dans l'agriculture; l'étroitesse des marchés de produits vivriers et maraîchers en raison du coût élevé et de la rareté des moyens de transport entre les îles. À ces risques économiques s'ajoutent des risques liés au contexte politique et institutionnel, comme l'insuffisance des investissements publics dans l'agriculture et les zones rurales. Sur le plan social, la motivation et la capacité des exploitants agricoles à investir dans leur système de production sont limitées par les envois de fonds de la diaspora, qui offrent un filet de protection sociale aux personnes restées au pays. Il existe aussi des risques fiduciaires en rapport avec la gestion financière, les risques inhérents au pays et au projet étant par ailleurs élevés. Des mesures d'atténuation sont en place et les risques sont progressivement ramenés à un niveau modéré. Enfin, au vu des capacités limitées en matière de passation de marchés, les mesures d'atténuation prévues comprennent des formations et une assistance technique en vue de réduire les seuils de risque dans ce domaine.

#### **Soutenabilité de la dette**

27. L'Union des Comores reste exposée à un risque modéré de surendettement extérieur, mais sa marge de manœuvre est limitée pour absorber les chocs. Tous les indicateurs relatifs à l'endettement affichent une tendance continue à la hausse. Les scénarios de crise font apparaître une vulnérabilité à la détérioration des résultats des exportations, aux catastrophes naturelles et à l'instabilité des taux de

change. Le risque global de surendettement des Comores demeure modéré, étant donné que la dette intérieure devrait rester minime.

## **B. Catégorie environnementale et sociale**

28. Au stade de la conception, le PREFER a été classé dans la catégorie B (risque environnemental modéré), et un plan de gestion environnementale et sociale a été élaboré. Le projet consiste à investir dans la gestion durable des terres et la plantation d'arbres afin d'améliorer la résilience des systèmes de production des populations cibles. En outre, des systèmes d'élevage à petite échelle et résilients seront promus dans le cadre d'un modèle mixte associant agriculture et élevage qui accroîtra la fertilité des sols. Au lieu de les laisser en l'état, il est jugé préférable de restaurer les terres dégradées sur des pentes raides (*padza*) en utilisant des plantes de couverture acclimatées, mais non autochtones. La promotion de variétés à haut rendement et la technique de l'embocagement permettront d'augmenter le coût d'opportunité de la déforestation et de la gestion d'animaux dans les zones forestières. Les fonds de l'ASAP cibleront les zones qui affichent les meilleurs résultats en matière de préservation des terres agricoles et de protection des petits producteurs contre les effets de l'érosion et des changements climatiques. Le renforcement des capacités et l'utilisation du Système de formation-action pour l'égalité femmes-hommes (GALS) permettront non seulement de promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'avancement des femmes, mais aussi de s'attaquer aux problèmes de la violence sexiste et du travail des enfants.

## **C. Classement au regard des risques climatiques**

29. L'impact du climat sur les activités du projet est modéré. L'approche axée sur les bassins versants et sur la lutte contre l'érosion est un élément structurel du projet qui permet de freiner l'érosion des sols. Le projet est considéré comme présentant un risque climatique modéré.

## **IV. Exécution**

### **A. Respect des politiques du FIDA**

30. Le PREFER est conforme à l'approche stratégique du FIDA dans les petits États insulaires en développement, qui vise à fournir des solutions adaptées au contexte afin de résoudre les problèmes que rencontrent les petits exploitants agricoles en vue de parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le PREFER est également en phase avec le Plan d'action du FIDA en faveur des jeunes ruraux 2019-2021, car il cible explicitement les jeunes au moyen d'objectifs concrets. Il coïncide aussi avec les engagements pris au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA concernant l'intégration des thématiques transversales – changements climatiques, genre et enjeux nutritionnels –, notamment grâce à l'introduction du GALS. Enfin, le PREFER est conforme au COSOP, qui met l'accent sur la promotion des cultures vivrières locales.

### **B. Cadre organisationnel**

#### **Gestion et coordination**

31. Le Ministère de l'agriculture est responsable de la supervision du PREFER. Les orientations stratégiques seront fournies par un comité national de pilotage et des comités régionaux de pilotage dans les trois îles. La coordination est assurée par une unité de coordination et de gestion du projet dotée d'une autonomie administrative et financière. Sur chaque île, l'exécution est coordonnée par une unité régionale d'appui technique. Afin de fournir des services d'appui, une ONG internationale au savoir-faire avéré dans le renforcement des systèmes d'élevage favorables aux pauvres sera recrutée de manière concurrentielle<sup>7</sup>.

<sup>7</sup> Deux ONG internationales (Vétérinaires sans frontières Belgique et Heifer International) sollicitées lors de la phase de conception ont confirmé leur intérêt à participer à un appel à propositions restreint.

### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

32. Les dispositions relatives à la gestion financière du PREFER sont conformes au système national actuel. Le risque associé à la gestion financière est considéré comme élevé du fait de la faiblesse des capacités au niveau national. Des formations et une assistance technique continueront d'être assurées pour améliorer les capacités de l'UGP. Le projet sera géré par l'intermédiaire d'une unité de coordination du projet spécifique, située dans les locaux du Ministère de l'agriculture, qui sera chargée de l'ensemble de la gestion financière du projet. La supervision sera assurée par l'intermédiaire du ministère compétent. Un compte désigné à la Banque centrale des Comores sera retenu pour la réception des fonds du prêt et du don du FIDA. Un compte d'opérations est détenu auprès d'une banque commerciale pour les transactions quotidiennes liées au projet. Ce compte sera approvisionné par des virements à partir du compte désigné.
33. Les passations de marchés se déroulent conformément aux directives du FIDA et aux dispositions réglementaires en vigueur dans le pays. Les marchés seront groupés dans la mesure du possible, de façon à attirer des soumissionnaires, à favoriser la concurrence et à obtenir les meilleures offres. Les modalités de passation des marchés sont énoncées dans la lettre à l'Emprunteur/au Bénéficiaire et dans le manuel des procédures de gestion administrative, financière et comptable du projet. Les capacités de l'UGP en matière de passation de marchés seront renforcées pour remédier aux faiblesses actuelles. En outre, un consultant local ou une consultante locale sera recruté(e) aux termes d'un contrat d'avance d'honoraires pour fournir des services d'appui à l'UGP dans le cadre des principales activités de passation de marchés.

### **C. Suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication stratégique**

34. L'unité de coordination nationale du projet élabore et présente des plans de travail et budgets annuels au comité de pilotage et au FIDA. Le système de suivi-évaluation est fondé sur un suivi interne permanent et des évaluations périodiques. L'équipe de projet présentera des rapports annuels à l'administration chargée de la supervision et au FIDA. Un examen à mi-parcours sera réalisé pour déterminer si la stratégie et l'approche du projet sont toujours adaptées ou si des ajustements sont nécessaires. Au cours de la dernière année, une étude d'impact finale sera menée et un rapport d'achèvement sera élaboré. Le ou la responsable du suivi-évaluation du projet se chargera de la communication et de la gestion des connaissances. Des supports de connaissances fondés sur les meilleures pratiques seront mis au point par des partenaires spécialisés et des experts externes.

### **D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement**

35. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, l'accord de financement du PREFER sera modifié afin de prendre en compte les activités proposées et le financement additionnel dans le budget du projet. Ce financement additionnel servira à reproduire à plus grande échelle les réalisations du PREFER, notamment concernant l'embocagement et l'élevage, ainsi qu'à compléter le plan de financement du projet.

### **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

36. Un accord de financement entre l'Union des Comores et le FIDA constituera l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'Emprunteur/au Bénéficiaire. L'accord de financement signé sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
37. L'Union des Comores est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.

38. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## **VI. Recommandation**

39. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'Union des Comores un prêt à des conditions particulièrement concessionnelles d'un montant de quatre millions d'euros (4 000 000 EUR), équivalant approximativement à quatre millions six cent cinquante-six mille dollars des États-Unis (4 656 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à l'Union des Comores un don au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette d'un montant de un million cinq cent mille euros (1 500 000 EUR), équivalant approximativement à un million sept cent vingt-deux mille dollars des États-Unis (1 722 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Gilbert F. Hougbo

## Updated logical framework incorporating the additional financing

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>Portée</b> Individus recevant les services du projet	<b>1.b Estimation correspondante du nombre total des membres des ménages</b>				Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP	Stabilité politique
	Membres des ménages - Nombre de personnes	0		46270				
	<b>1.a Nombre correspondant de ménages touchés</b>				Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP	
	Ménages - Ménages	0	3500	9250				
	<b>1 Nombre de personnes bénéficiant de services promus ou appuyés par le projet</b>				Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP	
	Hommes	0		5190				
	Femmes	0		4060				
	Jeunes	0		1950				
Nombre total de personnes bénéficiant de services - Nombre de personnes	0		9250					
<b>Objectif du projet</b> Sécurité alimentaire, nutritionnelle et moyens d'existence des populations rurales pauvres améliorés	<b>Membres des ménages de petits exploitants pauvres ayant reçu un appui pour faire face aux effets du changement climatique</b>							Stabilité politique
	Femmes			21000				
	Hommes			14000				
	Membres des ménages - Nombre de personnes			35000				
	<b>Prevalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans</b>				Etudes SYGRI de base, enquête de référence et d'impact	années 1 et 5	UCGP	
	Enfants de moins de 5 ans malnourris - Ratio (%) - Pourcentage (%)	32	26	20				
	<b>Augmentation de 10% dans l'accumulation des biens</b>				Etudes SYGRI de base, enquête de référence et d'impact	années 1 et 5	UCGP	
Pourcentage de ménages ayant augmenté leurs biens accumulés d'au moins 10% - Ratio (%) - Pourcentage (%)	5.6		50					

<b>Objectif de développement</b> Disponibilité alimentaire et revenus agricoles durablement accrus au niveau des ménages appuyés	<b>Augmentation moyenne de 20% des revenus agricoles dans les ménages ciblés</b>				Rapports de missions et d'activités	Annuelle	UCGP; Ministère en charge de la production
	Revenue - Pourcentage (%)			20			
	<b>Augmentation de la production annuelle dans les filières ciblées</b>				enquête annuelle	annuelle	UCGP; Ministère en charge de la production
	tons de banane produits annuellement - Poids (t)	3700		9500			
	tons de manioc produits annuellement - Poids (t)	4000		10000			
	tons de tomate produits annuellement - Poids (t)	0.7		28.4			
	tons de oignons produits annuellement - Poids (t)	7		20.2			
	tons de carotte produits annuellement - Poids (t)	6.4		15			
	Tonnes de lait produites annuellement - Poids (t)	25000		30000			
	Tonnes de miel produites annuellement - Poids (t)			3			
	Tonnes de viande de PR produites annuellement - Poids (t)	1050		1300			
	Tonnes de viande de volaille produites annuellement - Poids (t)	76		111			
Œufs produits annuellement (milliers d'unités) - Nombre	20000		29000				
<b>Effet direct</b> 1. La base productive et la structuration des petites exploitations agricoles sont améliorées	<b>Land under climate-resilient practices</b>				Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP
	Land area - Area (ha) - Superficie (ha)		460	1380			
	<b>Community groups engaged in NRM and climate risk management activities</b>				Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP
	Groups - Number - Nombre		60	135			

<b>Produit</b> 1.1 Les superficies agricoles sont protégées de l'érosion	<b>Superficies embocagées</b>			Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP	Producteurs intéressés aux techniques GDT; matériel végétal disponible à temps; contrats de solidarité respectés
	Hectares of land - Superficie (ha)	467	817				
	<b>Superficies de forte pente /padza protégées dont services écosystémiques restaurés</b>			Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP	
	Hectares of land - Area (ha) - Superficie (ha)		110				
	<b>1.1.2 Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état</b>			Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP	
	Superficie en hectares - Superficie (ha)		6				
	<b>Superficies cultivées par des méthodes résilientes au climat</b>			Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP	
	Superficie de terre - Superficie (ha)		460				
	<b>Groupes locaux participant à des activités de gestion des ressources naturelles et du risque climatique</b>			Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP	
	Groupes - Groupes		60				
Membres de groupes-femmes - Femmes							
Membres de groupes - hommes - Hommes							
Membres du groupe - total - Nombre de personnes							
<b>Produit</b> 1.2 Capacités organisationnelles des producteurs renforcés	<b>Personnes formées en capacités organisationnelles</b>			Enquête annuelle, Rapports des missions et d'activités	annuelle	UCGP	
	Males - Nombre	0	447				768
	Females - Superficie (ha)	0	298				1232
	Young - Superficie (ha)	0					554
	Not Young - Nombre			1446			Les producteurs s'impliquent dans tous les segments de la production

<b>Effet direct</b> 2 La productivité agricole et l'alimentation des ménages ruraux sont améliorées	<b>Augmentation des rendements / ha par spéculation</b>					Annuelle	UCGP	Pas de catastrophes naturelles
	Banane (t/ha) - Poids (t)	5.95	10.2	12.75				
	Manioc:t /ha - Poids (t)	6.8	11.9	14.45				
	Tomate t/ha - Poids (t)	6	11.25	13.5				
	Oignon t/ha - Poids (t)	4	6.4	9.6				
	Carotte t/ha - Poids (t)	3.6	5.9	7.2				
	Lait/vache/an - Nombre	2600		3000				
	<b>1.2.8 Femmes déclarant une diversité alimentaire minimale (MDDW)</b>				Enquête SDAM	Année 1 et 5	UCGP	
	Femmes (%) - Pourcentage (%)			84				
	Femmes (nombre) - Femmes			3400				
Ménages (%) - Pourcentage (%)			37					
Ménages (nombre) - Ménages			3400					
Membres des ménages - Nombre de personnes			17000					
<b>Produit</b> 2.1. Les producteurs ont accès à du matériel végétal amélioré	<b>Ménages qui parviennent à satisfaire leurs besoins en matériel végétal amélioré</b>				rapports d'activités, rapports de supervision	annuelle	UCGP	Les producteurs s'impliquent dans tous les segments de la production
	Households - Percentage (%) - Pourcentage (%)		0	70				
<b>Produit</b> 2.2 les producteurs maîtrisent les techniques de production durables	<b>Nombre de personnes ayant reçu une formation : de base ; spécialisée</b>				Rapport d'activités du projet	Annuelle	UCGP	Matériel végétal amélioré disponible à temps et contrats de solidarité respectés
	Number of people trained base - Number of people - Nombre de personnes		1440	4560				
	Number of people trained spécialisée - Number of people - Nombre de personnes		225	450				
	Number of people trained [élevage] - Number of people - Nombre de personnes			2000				

	<b>Nombre de personnes ayant participé à une visite-échange</b>				Rapport d'activités du projet	Annuelle	UCGP	
	Number of people - Number of people - Nombre		90	270				
<b>Produit</b> 2.3 Les producteurs ont un accès facilité au marché	<b>Produits commercialisés au niveau des exploitations</b>				rapports d'activités, rapports de supervision	annuelle	UCGP	opérateurs de marché intéressés à faire des contrats d'approvisionnement avec les producteurs
	pourcentage de la production commercialisée - (%) - Pourcentage (%)		20	50				
	<b>Quantité de cossettes de manioc produites par an</b>				rapports d'activités, rapports de supervision	annuelle	UCGP	
	tons - Weight (t) - Poids (t)		0	10	60			
<b>Produit</b> 2.4 Les ménages sont formés à la dimension nutritionnelle de l'alimentation	<b>1.1.8 Ménages recevant un soutien ciblé pour améliorer leur nutrition</b>				Rapports d'activités, rapports de supervision	Annuelle	UCGP	
	Nombre de personnes qui participent - Nombre de personnes			4000				
	Hommes - Hommes			600				
	Femmes - Femmes			3400				
	Ménages - Ménages			4000				
	Membres des ménages bénéficiaires - Nombre de personnes			20000				
Jeunes - Jeunes								
<b>Effet direct</b> 3 L'approvisionnement du marché domestique et des ménages en produits animaux locaux est amélioré	<b>Coût des importations de produits animaux (M USD/ an)</b>							Le régime de taxation des produits animaux importés est revu de manière à ne pas pénaliser la production locale
	Coût - Monnaie (USD' 000)		15000	11250				
<b>Produit</b> 3.1 Les cadres stratégiques et réglementaires du secteur élevage sont mis à jour	<b>Nombre de stratégies et législations mises à jour et adoptées</b>							Volonté politique à haut niveau (Cabinet Du Ministre, Parlement, Secrétariat Général du Gouvernement)
	Nombre - Nombre			5				

<b>Produit</b> 3.2 Les capacités des services publics en charge de l'élevage sont améliorées	<b>Nombre de campagnes de vaccination nationales</b>							
	Nombre - Nombre			5				
<b>Produit</b> 3.3 La productivité et la résilience des systèmes d'élevage est améliorée	<b>Nombre de nouvelles unités d'élevage intégrées et résilientes au changement climatiques établies avec l'appui du projet ; dont</b>				Rapports d'activités, rapports de supervision	Annuelle	UCGP	L'UCGP parvient à surmonter les difficultés logistiques liées à l'acquisition
	Lait - Nombre			200				
	Aviculture traditionnelle - Nombre			250				
	Aviculture intensive - Nombre			200				
	Petits ruminants (unités collectives) - Nombre			20				
	Apiculture - Nombre			150				

## Updated summary of the economic and financial analysis

Table A

### Financial cash flow models

#### Tableau A: Modèles financiers d'exploitation production vivrière

Modèle de culture (en ha)					
Modèle	Unités	Rendement moyen sans Projet	Rendement moyen avec Projet (Intermédiaire)	Rendement moyen avec Projet (année de croisière)	Ref année de croisière
Banane	kg	5.600	9.600	12.000	4
Banane Rejets	nombre	-	1.200	3.000	4
Manioc Racines	kg	6.400	11.200	13.600	4
Manioc Tige pour bouture	tige	-	9.600	14.400	4
Tomate en frais	kg	5.600	10.500	12.600	4
Oignon bulbe	kg	3.750	6.000	9.000	4
	kg	3.600	5.900	7.200	4
Prix unitaire (en KMF)					
Modèle	Unités	Prix unitaire : min	Prix unitaire : moy	Prix unitaire max	Price variation
Banane	KMF/kg	255	300	345	15%
Banane Rejets	KMF/nombre	425	500	575	15%
Manioc Racines	KMF/kg	153	180	207	15%
Manioc Tige pour bouture	KMF/tige	-		-	15%
Tomate en frais	KMF/kg	170	200	230	15%
Oignon bulbe	KMF/kg	255	300	345	15%
Carotte en frais	KMF/kg	340	400	460	15%
SAU (ha/ménage)					
SAU	Anjouan	Grandes Comores	Mohéli		
Superficie agricole utilisée (SAU) totale par ménage (ha)	0,800	1,200	1,400		
SAU banane	0,240	0,360	0,560		
SAU manioc	0,280	0,420	0,630		
SAU maraîchage	0,040	0,060	0,035		
SAU autres (légumineuses, autres racines et tubercules)	0,240	0,240	0,175		
SAU ciblée par le projet	0,560	0,840	1,225		
% de chaque île dans la SAU totale	21,33%	32,00%	46,67%		

Hypothèse de base					
<b>Modèle de culture (en ha)</b>					
Modèle	Unités	Rendement moyen sans Projet	Rendement moyen avec Projet (Intermédiaire)	Rendement moyen avec Projet (année de croisière)	Ref année de croisière
Intens : œufs	U	-	53.600,00	53.600,00	1,00
Intens : réformes	U	-	180,00	180,00	1,00
Intens : fientes	U	-	30,00	30,00	1,00
Trad : œufs	U	-	1.700,00	2.100,00	1,00
Trad : poulets	U	-	30,00	50,00	4,00
Petits ruminants : young males	tête	-	10,00	18,00	4,00
Petits ruminants : cull goat	Tête	-	-	3,00	4,00
Petits ruminants : manure	U	-	15,00	15,00	4,00
Elevage bovin : lait	kg	-	3.000,00	3.400,00	4,00
Elevage bovin : Vaux	tête	-	0,75	1,00	4,00
Elevage bovin : fumier	T	-	15,00	15,00	4,00
Apiculture : Miel	kg	-	130,00	150,00	3,00
Centre : Lait	kg	-	173.375,00	208.050,00	4,00
<b>Prix unitaire (en KMF)</b>					
Modèle	Unités	Prix unitaire : min	Prix unitaire : moy	Prix unitaire max	Price variation
Intens : œufs	U	59,50	70,00	80,50	15%
Intens : réformes	U	850,00	1.000,00	1.150,00	15%
Intens : fientes	U	1.275,00	1.500,00	1.725,00	15%
Trad : œufs	U	59,50	70,00	80,50	15%
Trad : poulets	U	1.275,00	1.500,00	1.725,00	15%
Petits ruminants : young males	tête	53.125,00	62.500,00	71.875,00	15%
Petits ruminants : cull goat	Tête	25.500,00	30.000,00	34.500,00	15%
Petits ruminants : manure	U	1,28	1,50	1,73	15%
Elevage bovin : lait	kg	680,00	800,00	920,00	15%
Elevage bovin : Vaux	tête	85.000,00	100.000,00	115.000,00	15%
Elevage bovin : fumier	T	1,28	1,50	1,73	15%
Apiculture : Miel	kg	4.250,00	5.000,00	5.750,00	15%
Centre : Lait	kg	765,00	900,00	1.035,00	15%

Table B  
Project costs and logframe targets

UNION DES COMORES

PROJET DE PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES ET RESILIENC

Project Components by Year -- Totals Including Contingencies

(US\$ '000)

	Totals Including Contingencies								Total
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
<b>A. AMELIORATION DE LA BASE PRODUCTIVE ET STRUCTURATION DE PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES</b>									
Gestion durable du capital productif naturel	123,1	217,8	476,6	640,3	303,2	60,7	5,6	-	1.827,3
Renforcement des capacités des organisations des producteurs	28,5	97,4	63,4	141,5	88,1	35,3	1,7	-	455,9
<b>Subtotal</b>	151,6	315,2	540,0	781,8	391,3	96,0	7,3	-	2.283,2
<b>B. AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE ET DE L'ALIMENTATION DES MENAGES RURAUX</b>									
Appui conseil aux producteurs	8,5	50,2	104,4	37,3	38,0	-	-	-	238,3
Accès au matériel végétal, autres intrants et équipements de production	-	140,8	77,1	737,2	565,5	193,6	0,2	-	1.714,4
Facilitation de l'accès au marché	14,1	70,7	64,1	233,3	213,9	-	-	-	596,1
Education et promotion de bonnes pratiques nutritionnelles	-	-	1,6	78,1	42,9	-	-	-	122,6
<b>Subtotal</b>	22,6	261,7	247,2	1.085,9	860,3	193,6	0,2	-	2.671,5
<b>C. INTÉGRATION DE L'ÉLEVAGE DANS LES SYSTÈMES DE PRODUCTION</b>									
Élevage-Appui institutionnel, infrastructures et services publics	-	-	-	348,0	389,9	420,1	200,8	11,5	1.370,3
Appui à l'intensification à la résilience des systèmes d'élevage	-	-	-	663,8	1.317,2	1.225,9	923,5	32,4	4.162,7
structuration des filières d'élevage et mise en marché	-	-	-	201,9	474,3	314,2	285,5	144,4	1.420,2
<b>Subtotal</b>	-	-	-	1.213,6	2.181,4	1.960,1	1.409,7	188,3	6.953,2
<b>D. COORDINATION ET GESTION DU PROGRAMME</b>									
Gestion et suivi au niveau national	426,2	497,6	498,0	636,2	454,7	379,8	327,9	172,4	3.393,0
Gestion et suivi au niveau îles	57,6	117,8	119,9	127,7	98,5	100,3	102,2	50,4	774,4
<b>Subtotal</b>	483,8	615,4	617,9	763,9	553,2	480,2	430,2	222,9	4.167,4
<b>Total PROJECT COSTS</b>	658,0	1.192,3	1.405,1	3.845,3	3.986,2	2.729,9	1.847,4	411,1	16.075,2

Table C

## Main assumptions and shadow prices

Tableau C1: Production et rendement productions vivrières de base ciblées

Spéculations agricoles	Production (kg)				SAU (ha)	Rendement (kg/ha)			
	Sans projet	Avec projet	Accroissement	%		Sans projet	Avec Projet	Accroissement	%
<b>Anjouan</b>	<b>3308,7</b>	<b>7072,0</b>	<b>3763,3</b>	<b>113,7%</b>	<b>0,56</b>	<b>16317</b>	<b>35200</b>	<b>18883</b>	<b>116,4%</b>
Banane	1344,0	2880,0	1536,0	114,3%	0,24	5600	12000	6400	114,3%
Manioc	1792,0	3808,0	2016,0	112,5%	0,28	6400	13600	7200	112,5%
Maraîchage	172,7	384,0	211,3	122,4%	0,04	4317	9600	5283	122,4%
<b>Grande Comore</b>	<b>4963,0</b>	<b>10608,0</b>	<b>5645,0</b>	<b>113,7%</b>	<b>0,84</b>	<b>16317</b>	<b>35200</b>	<b>18883</b>	<b>116,4%</b>
Banane	2016,0	4320,0	2304,0	114,3%	0,36	5600	12000	6400	114,3%
Manioc	2688,0	5712,0	3024,0	112,5%	0,42	6400	13600	7200	112,5%
Maraîchage	259,0	576,0	317,0	122,4%	0,06	4317	9600	5283	122,4%
<b>Mohéli</b>	<b>27331,5</b>	<b>58344,4</b>	<b>31012,9</b>	<b>113,5%</b>	<b>1,23</b>	<b>60931</b>	<b>131447</b>	<b>70516</b>	<b>116,4%</b>
Banane	11710,7	25094,4	13383,7	114,3%	0,56	20912	44811	23899	114,3%
Manioc	15056,6	31995,3	16938,7	112,5%	0,63	23899	50786	26887	112,5%
Maraîchage	564,2	1254,7	690,5	122,4%	0,035	16120	35849	19729	122,4%
<b>Unité de transformation (kg/cycle)</b>	<b>210</b>	<b>1750,0</b>	1540,0	733,3%					

**Tableau C2: Principales hypothèses de prix d'intrants et de produits**

Intrants / Produits	Unité	Coût /prix (KMF)	
		Avant-projet	Avec projet
Main-d'œuvre saisonnière	Personne jour	2000	2000
Main-d'œuvre permanente	Personne mois	60000	60000
NPK	Kg	700	700
Urée	Kg	700	700
Fumure organique	Tonne	10000	10000
Produits de traitement	Litre	15000	15000
<b>Bouture et rejet améliorés</b>			
Banane	Rejet	5000	500
Manioc	Bouture	100	40
<b>Semences importées</b>			
Tomate	Kg	400000	400000
Carotte	Kg	160000	160000
Oignon	Kg	80000	80000
<b>Productions</b>			
Banane	Kg	400	300
Manioc frais	Kg	300	180
Manioc cossette	Kg	1000	700
Tomate	Kg	700	300
Oignon	Kg	750	300
Carotte	Kg	1000	300

Hypothèse de base					
Modèle de culture (en ha)					
Modèle	Unités	Rendement moyen sans Projet	Rendement moyen avec Projet (Intermédiaire)	Rendement moyen avec Projet (année de croisière)	Ref année de croisière
Intens : œufs	U	-	53.600,00	53.600,00	1,00
Intens : réformes	U	-	180,00	180,00	1,00
Intens : fientes	U	-	30,00	30,00	1,00
Trad : œufs	U	-	1.700,00	2.100,00	1,00
Trad : poulets	U	-	30,00	50,00	4,00
Petits ruminants : young males	tête	-	10,00	18,00	4,00
Petits ruminants : cull goat	Tête	-	-	3,00	4,00
Petits ruminants : manure	U	-	15,00	15,00	4,00
Elevage bovin : lait	kg	-	3.000,00	3.400,00	4,00
Elevage bovin : Vaux	tête	-	0,75	1,00	4,00
Elevage bovin : fumier	T	-	15,00	15,00	4,00
Apiculture : Miel	kg	-	130,00	150,00	3,00
Centre : Lait	kg	-	173.375,00	208.050,00	4,00
Prix unitaire (en KMF)					
Modèle	Unités	Prix unitaire : min	Prix unitaire : moy	Prix unitaire max	Price variation
Intens : œufs	U	59,50	70,00	80,50	15%
Intens : réformes	U	850,00	1.000,00	1.150,00	15%
Intens : fientes	U	1.275,00	1.500,00	1.725,00	15%
Trad : œufs	U	59,50	70,00	80,50	15%
Trad : poulets	U	1.275,00	1.500,00	1.725,00	15%
Petits ruminants : young males	tête	53.125,00	62.500,00	71.875,00	15%
Petits ruminants : cull goat	Tête	25.500,00	30.000,00	34.500,00	15%
Petits ruminants : manure	U	1,28	1,50	1,73	15%
Elevage bovin : lait	kg	680,00	800,00	920,00	15%
Elevage bovin : Vaux	tête	85.000,00	100.000,00	115.000,00	15%
Elevage bovin : fumier	T	1,28	1,50	1,73	15%
Apiculture : Miel	kg	4.250,00	5.000,00	5.750,00	15%
Centre : Lait	kg	765,00	900,00	1.035,00	15%

**Tableau D: Répartition des Bénéficiaires du PREFER -Elevage**

	An 1	An 2	An 3
Avi. Intensive	150	150	200
Avi. Traditionnelle	500	1,000	1,050
Petits ruminants	300	600	600
Elevage Bovin	70	140	200
Miel	200	200	250
Centre de collecte	5	5	5
	1,225	2,095	2,305

**Tableau D: Répartition des Bénéficiaires du PREFER –Production Végétale**

	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6
Anjouan	89	402	631	631	631	631
Grande comores	133	602	946	946	946	946
Mohéli	194	879	1380	1380	1380	1380
Total bénéficiaires	416	1883	2956	2217	2217	2217

Table E: **Economic cash flow**

	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9	An 10	An 11	An 12	An 13	An 14	An 15
Coûts Economiques	281.4	502.8	574.2	1,503.1	1,534.9	1,038.8	694.9	154.0	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4	15.4
Benefices économiques	-73.3	-231.7	-232.5	55.2	755.6	986.3	1,506.4	2,258.9	2,953.1	2,456.9	2,089.4	2,435.8	2,836.4	2,497.1	467.5
subvention	0.0	0.0	54.9	6.2	193.9	21.7	54.3	6.1							
Cash flow	-354.7	-734.5	-861.6	-1,454.1	-973.2	-74.3	757.1	2,098.9	2,937.7	2,441.5	2,074.0	2,420.4	2,821.0	2,481.7	452.1

La valeur nette annuelle at 5% est de 7.116 milliards de KMF  
TRIE = 21.6

Tableau F  
**Sensitivity analysis**

Hypothèse	TRIE	VAN KMF
TRIE DE BASE	21.9%	7,116
Augmentation des coûts du projet de 10%	19.9%	6,580
Augmentation des coûts du projet de 20%	18.0%	6,045
Baisse du revenu additionnel des bénéficiaires de 10%	19.7%	5,869
Baisse du revenu additionnel des bénéficiaires de 20%	17.2%	4,622
revenus retardés d'un an	18.3%	6,522
revenus retardés de 2 ans	15.8%	5,956
revenus retardés de 3 ans	13.8%	5,418
revenus retardés de 4 ans	12.3%	4,905
taux d'adoption de 50%	7.8%	880
taux d'adoption de 40%	3.7%	-367